

Extrait du Paroisses d'Erquy et de Pléneuf

<http://www.erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article1510>

La France redécouvre les communautés ecclésiales de base

- Actualités - Réflexions sur l'actualité -

Date de mise en ligne : vendredi 30 juin 2017

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

Inspirées par la théologie de la libération, les communautés de fidèles, très développées au Brésil et en Afrique depuis les années 1960, se sont peu implantées en France.

Certains diocèses ont cependant engagé, ces derniers mois, une réflexion pour adapter ce modèle sur leur territoire.

À Villeneuve-du-Paréage, 500 habitants, à quelques kilomètres de Pamiers (Ariège), tout a commencé autour d'un récit de voyage. Fin 2012, une poignée de paroissiens écoute le Père Bertrand de Sentenac raconter son séjour au Burundi au sein d'« *une Église vivante, renouvelée et portée par le souffle des communautés ecclésiales de base (CEB)* ». Le ton est donné : une première communauté fraternelle de chrétiens voit le jour à Villeneuve-du-Paréage.

Réflexion autour de passages de l'Écriture, préparation de la messe, de la veillée pour les malades, organisation de concerts, d'animations pour les enfants... « *Depuis cinq ans, nous nous réunissons au moins une fois par mois ; de fil en aiguille, notre communauté s'est profondément ancrée dans la vie du village* », relate Séverine Léonarc, l'une des deux responsables du petit groupe villeneuvois, rassemblant, à chaque rencontre, entre six et neuf fidèles.

« *Les CEB répondent particulièrement aux besoins des assemblées paroissiales rurales* », note le Père Bertrand de Sentenac, désormais curé à Saint-Girons (Ariège), où il réfléchit, avec son équipe pastorale, à la mise en place de communautés similaires. Parce que, précise-t-il, « *sans reposer uniquement sur le charisme d'un prêtre, officiant dans des secteurs qui ne cessent de s'élargir, elles permettent à chacun de faire l'expérience d'une vie communautaire, de se former à plusieurs et de se mettre au service des autres* ».

En France, cette réflexion autour de la création de CEB, jusque-là plutôt rares, a germé dans plusieurs diocèses.

À Blois, Mgr -Jean-Pierre Batut envisage la constitution de « *pôles d'alliance* », sur un principe « *qui ne sera pas clérical* ». « **Un "pôle d'alliance" n'est pas une fraternité de prêtres, il inclut toutes les vocations possibles** », explique-t-il, en rappelant que « *l'alliance de Dieu s'incarne dans divers états de vie - le célibat, le mariage, le sacerdoce ministériel, la vie religieuse : il est essentiel de rendre visibles leur existence et leur complémentarité* ».

Ses nombreuses visites pastorales ont conduit Mgr Batut au constat que la logique du maillage territorial - avec un prêtre responsable d'un ensemble paroissial - avait « *fait son temps* ». « *D'autant, poursuit-il, qu'elle n'est pas la plus enracinée dans le discours de l'Église, elle-même définie par le rassemblement autour de la parole de Dieu, de l'Eucharistie et de l'exercice concret de la charité.* »

Actuellement étudié par les équipes d'animation pastorale, par les mouvements et les responsables d'établissements catholiques, le projet sera présenté à l'automne en assemblée diocésaine.

Dans le diocèse de Sens-Auxerre, c'est notamment le sentiment qu'« *il manquait un maillon entre le chrétien seul - qui vit sa foi ordinaire en famille ou en solitaire - et l'assemblée paroissiale dominicale* » qui a poussé Mgr Hervé -Giraud à se poser la question de l'installation de communautés ecclésiales de base. À cette dénomination trop administrative, parfois encore synonyme pour certains de foyers de rébellion en Afrique ou au Brésil, l'évêque préfère le terme de « *fraternités* ».

« *Constituées d'environ six, huit ou dix chrétiens souhaitant réfléchir, prier et agir ensemble, ces fraternités n'obéiraient pas à une structure trop compliquée, voire emprisonnante : elles reposeraient sur des principes simples, en s'organisant par secteur ou par grande thématique de réflexion* », explique-t-il encore, dans l'attente lui aussi de l'approbation de l'ensemble de l'assemblée diocésaine, en décembre prochain.

C'est à se demander, dès lors, pourquoi les CEB, si développées en Amérique latine et en Afrique, sont si peu

présentes en France... « *Ce réveil un peu tardif s'explique peut-être par une forme de peur, de réticence, à réformer et à réinventer le ministère du prêtre, en accordant plus de place aux laïcs* », avance le Père de Sentenac, en se réjouissant toutefois du « *réel mouvement d'émulation, d'ébullition qui s'amorce aujourd'hui autour du sujet dans plusieurs diocèses* ».

Malo Tresca

La Croix 09 mai 2017

Repères

L'histoire des communautés ecclésiales de base

- **1968.** Les premières CEB, issues de mouvements sociaux et démocratiques - soutien des paysans sans terre, création de coopératives alimentaires... -, voient le jour au Brésil, avant de s'étendre plus largement en Amérique latine. Inspirées par la théologie de la libération, elles consolident d'abord la société civile avant d'être vraiment reconnues par l'Église.
- **1970-1980.** Le modèle se répand sur le continent africain, alors qu'une très large majorité de conférences épiscopales décide d'adopter une pastorale de CEB.
- **1990.** Dans sa lettre encyclique *Redemptoris missio* (46), saint Jean-Paul II encourage avec force la multiplication des CEB, « *signe de la vitalité de l'Église* » et « *bon point de départ pour aboutir à une nouvelle société fondée sur la "civilisation de l'amour"* ». De nouvelles communautés ecclésiales de base se forment, dans le monde, pour répondre à son appel.

La Croix 09 mai 2017